Demande de noces d'or, de diamant ou de platine

▼ Contenu

La célébration des noces d'or, de diamant et de platine est une action facultative. Elle ne s'impose pas au maire, officier d'Etat Civil.

Où s'adresser ?
Hôtel de ville
Service de l'Etat-Civil

Pièces à fournir
Livret de famille